

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2011	2012	2013
Atténuation de Charges	9 059	3 571	9 709	Charges à caractère général (électricité, carburant, combustibles, produits d'entretien, fournitures scolaires, fournitures de bureau, etc)	42 322	34 509	37 465
Produits des services (cantine, garderie, centre de loisirs, participation service de l'eau)	70 312	69 271	69 093	Entretien, Contrat de Prestation, Assurance (entretien des bâtiments, réseaux, matériel roulant, informatique, repas cantine)	54 937	49 145	44 570
Produits des Contributions directes (Taxes Foncières, d'habitations, dotation CCJ, droits de mutation)	185 595	185 602	195 234	Impôts & Taxes et Services Extérieurs (rémunération d'intermédiaire, fêtes et cérémonies, centre de loisir, téléphone, affranchissement)	9 496	11 522	11 010
Dotation de l'état	193 201	181 218	165 409	Charges de personnel	###	###	###
Autres produits de gestion (location, etc)	9 682	9 678	8 653	Autres Charges de gestion (indemnités des élus, service incendie, subvention versées)	44 191	46 669	46 335
Dotation FNGIR à reverser	55 417	56 189	56 148	Remboursements des intérêts	24 088	23 089	22 045
Total des recettes de fonctionnement	523 266	505 530	504 247	Total des dépenses de fonctionnement	###	###	###

RECETTES D'INVESTISSEMENT	2011	2012	2013	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2011	2012	2013
Récupération de la TVA	13 484	8 623	3 354	Remboursement des emprunts	22 341	23 340	24 384
Subvention (département, région, parlement)	7 435	0	11 444	Bâtiments, acoustique foyer en 2013, Licences informatique	4 676	4 344	15 070
Autres	258	1 019	3 178	Voirie (ralentisseur à La Petite Celle en 2012)	0	6 434	0
				Electrification	2 300	0	958
				Autres : En 2013 Chaises pour le foyer, desherbeur thermique, échelle, tronçonneuse, débroussailleuse	17 560	3 265	5 257
Total des recettes d'investissement	21 177	9 642	17 976	Total des dépenses d'investissement	46 878	37 383	45 669

SITUATION FINANCIERE AU 31-12	2011	2012	2013
Excédent des années précédentes	21 301	68 180	100 806
FONCTIONNEMENT			
Recettes	523 266	505 530	504 247
Dépenses	450 687	445 162	453 590
INVESTISSEMENT			
Recettes	21 177	9 642	17 976
Dépenses	46 878	37 383	45 669
RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE	+68 180	+100 806	+123 770

DEPENSES		RECETTES	
Rénovation de la Place de la Mairie	60000	Subvention conseil général	2777
Accesibilité Mairie	10000		
Bancs Skate			
Maison en péril 7800 ht + 2900 ht de maçonnerie	15000	Refacturation à Mr Goze	13000
		Eolienne	
Eclairage public Mr Olivier (2013)		Vente de La Poste	
Eclairage public Chemin de Pivin		Vente terrain Ruban	
Etude d'accessibilité des Batiments	2000	Vente terrain vers le local technique	
		Vente terrain de la Chapelle	
Sécurité routière	5000		
Aménagement terrain de jeux d'enfants +Jeux	18000	Aménagement terrain de jeux d'enfants +Jeux	5000
Lave Vaisselle ou Verres Foyer communal	2000	Prévoir une régul sur l'abattement de la taxe d'habitation	15%
	112000		

Mairie villeneuve 03-86-87-62-00

Démolition Michel 03-86-94-22-33

Devis électricité Cognié Bolay

Conseil Général 03-86-72-87-30 (Mr Bachiera)

ariel vall (enveloppe cantonale)

Conseil Général Standart 03-86-72-89-89

Agence Territoriale Routière Joigny

Mme Magalie Royer 03-86-92-03-80

11 quai du 1er Dragon

Fonctionnement

Prévoir dans les dépenses en incluant les charges dites exceptionnelles (exemple réparation d'un véhicule pouvant intervenir durant l'exercice)

Dans un premier temps, ne pas inclure les dépenses supplémentaires liées au nouvel exercice

Prévoir les recettes en incluant uniquement les recettes dites "certaines" (attention aux baisses de dotations de l'Etat)

Vérifier que l'excédent de fonctionnement couvre au minimum les dépenses de l'emprunt de l'année suivante et frais fixes d'investissement (JVS)

Valoriser les nouvelles dépenses éventuelles à incorporer dans le budget

Définir les priorités pour les nouvelles dépenses à inclure, selon le montant de l'excédent

Incorporer les nouvelles dépenses liées à l'exercice

Vérifier que l'excédent de fonctionnement est toujours OK

Répartir l'excédent de fonctionnement en dépenses exceptionnelles et en dépenses imprévues pour équilibrer les dépenses et recettes

Investissement